

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18397 - 71ÈME ANNÉE

Chômage, grèves, manifestations

Nécessite de rompre avec 70 ans de néo-colonialisme

70 ans après l'abolition du statut colonial, La Réunion est touchée par un chômage de masse, le dialogue social est impossible et les grèves se multiplient. Le système mis en place depuis 70 ans est à bout, il est nécessaire d'en changer. À Mayotte, il n'y a pas eu besoin de 70 ans pour s'en rendre compte. 5 ans après la transformation de cette île en département, c'est l'explosion sociale.

Quand les Réunionnais choisissent en 1945 de confier la direction de la majorité des Mairies et celle du Conseil général au CRADS, ils font le choix de la rupture avec le régime colonial. Ils confirment cette volonté lors des élections législatives du 21 octobre 1945 en élisant Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, deux candidats du CRADS, députés. Près d'un siècle après la fin de l'esclavage, La Réunion était toujours plongée dans la misère et les inégalités. Le mouvement social portait la revendication de Réunion département français. C'était pour lui le moyen le plus rapide de sauver des vies et de donner un espoir. L'application immédiate des lois sociales devaient faire reculer la misère. Le 19 mars 1946, les deux députés ont obtenu satisfaction. L'Assemblée constituante a voté à l'unanimité l'abolition du statut colonial, la transformation de La Réunion en département. La loi dit également que l'égalité doit s'appliquer au 1er janvier 1947. Le refus des gouvernements qui se sont succédé de respecter cette dernière disposition est à l'origine de la crise actuelle.

Refus du développement de La Réunion

Paris a refusé le droit de La Réunion à se développer pour préserver les intérêts des bénéficiaires du système colonial qui venait d'être supprimé. Puisque la fin du statut colonial signifiait la fin de l'exploitation la plus violente de tous les travailleurs, un autre système a été mis en place pour que les sociétés françaises puissent continuer à contrôler l'économie réunionnaise pour en tirer profit. C'était l'institutionnalisation de l'inégalité, ce qui allait à l'encontre de la loi promulguée le 19 mars 1946.

La base n'est plus l'exploitation mais les transferts publics. La manne apportée par la sur-rémunération a notamment permis l'implantation à La Réunion d'un mode de consommation à l'occidentale, avec des produits fabriqués en Europe.

Le choix de supprimer le chemin de fer a encore aggravé la situation, car La Réunion ne produit pas de voiture et encore moins de pétrole. Cette stratégie a maintenu la dépendance de La Réunion vis-à-vis de l'extérieur. Les entreprises basées en France ont pu ainsi utiliser ces transferts publics qui sont devenus des bénéfices privés ensuite rapatriés vers l'Europe.

La puissance de ce système néo-colonial a balayé les capitalistes locaux. Désormais, les plus importantes sociétés sont dans les mains d'intérêts extérieurs, même

l'industrie sucrière a fini par être cédée à une coopérative de planteurs de betteraves.

Chômage de masse

La conséquence la plus dramatique a été la ruine de l'économie réunionnaise, au moment où l'île connaissait sa transition démographique passant de 250.000 habitants en 1946 à 850.000 70 ans plus tard.

Le chômage de masse s'est développé. Il a rejeté la moitié de la population sous le seuil de pauvreté. Il rend le dialogue social impossible. La pression du chômage est si importante qu'elle favorise l'intransigeance du patronat, comme le montrent les négociations salariales dans le BTP.

Ce néo-colonialisme porte en lui les germes de l'explosion sociale. À Mayotte, il n'a fallu que 5 ans pour que cette explosion arrive. C'est en effet le même système qui y est appliqué. Depuis deux semaines, Mayotte est touchée par une grève générale, car les syndicats et les élus demandent l'égalité. Le gouvernement n'a aucune solution, et des scènes d'émeutes secouent l'île.

70 ans après l'abolition du régime colonial, la cohésion de la société réunionnaise est menacée. La rupture avec le système néo-colonial est de plus en plus urgente.

La grève du BTP entre dans sa deuxième semaine

La lutte des travailleurs du BTP continue

Cela fait maintenant une semaine que la grève a commencé dans le BTP. Les travailleurs font toujours face à l'intransigeance du patronat qui a refusé hier de venir à la table des négociations. Les dockers ont fait part de leur solidarité en cessant le travail. Le mouvement enregistre un nouveau soutien avec celui de la Section PCR du Port.



Les chantiers sont à l'arrêt, la grève se prolonge, le patronat n'est pas venu aux négociations hier.

Hier matin au Port, l'assemblée générale conjointe de la CGTR Port et Dock et des travailleurs du BTP a débouché sur une extension de la grève. Les travailleurs du port ont en effet décidé de cesser le travail hier.

La journée s'est ensuite poursuivie comme la veille par l'organisation de plusieurs manifestations. Les grévistes ont dressé plusieurs barages filtrants aux entrées de la ville du Port pour maintenir la pression sur le patronat du BTP. L'objectif est de paralyser le fonctionnement des grandes entreprises de ce secteur, dont les sièges et les installations principales se situent dans la ville portuaire.

Le patronat pas venu discuter

Sur le plan des négociations, les différentes parties s'étaient rencontrées la veille à la préfecture. Les travailleurs avaient choisi de bais-

ser leur revendication d'augmentation, de 3 % à 2,9 %. Cela n'avait pas permis la conclusion d'un accord, la FRBTP ne voulait en effet pas aller au-delà de 1 % de hausse des salaires à compter du 1er avril, et voulait une signature immédiate sur cette base.

Une nouvelle rencontre était prévue hier après-midi à la Direction du Travail. À l'heure dite, seule l'intersyndicale était présente. Le patronat était donc resté sur sa position : 1 % à prendre ou à laisser.

En conséquence, la grève va entrer dans sa deuxième semaine. Les représentants des travailleurs ont annoncé la poursuite des actions pour ramener le patronat à la table des discussions.

Du côté des soutiens, les grévistes ont enregistré celui de la Section PCR du Port. Dans un communiqué diffusé hier, la Section communiste « apporte son soutien à leurs revendications. Ces revendications plus que légitimes, devant lesquelles les dirigeants de la branche veulent dresser un mur d'intransigeance, correspondent à une répartition des

fruits du travail moins injuste qu'aujourd'hui. Face à cette injustice et à ce mépris affiché envers les vrais producteurs de richesses, les travailleurs du BTP ont raison de fortifier leur mouvement et d'en appeler à la solidarité de toutes les personnes conscientes des réalités sociales à La Réunion ».

La solidarité s'élargit

« La section communiste du Port salue en particulier le mouvement solidaire des dockers envers leurs collègues du BTP. D'une façon plus générale, la section communiste soutient le puissant mouvement d'opposition à la loi El-Khomri, qui elle aussi vise à faire accepter l'inacceptable ».

Rappelons que mardi, le PCR avait affirmé publiquement sa solidarité avec les travailleurs du BTP en lutte, ainsi que la CGTR Port et Docks et la FSU. Mercredi, le Parti de Gauche a pris la même décision.

Édito

Bonne Année 5117 à tous les Réunionnais

C'est aujourd'hui qu'a lieu le passage à la nouvelle année du calendrier tamoul. L'année Durmuki va commencer par plusieurs cérémonies religieuses dans différents temples de l'île. Son début sera marqué également par toute une série de manifestations culturelles partout dans l'île. Le Nouvel An Tamoul est donc aujourd'hui une grande fête réunionnaise, célébrée au grand jour comme le 20 décembre, date commémorant l'abolition de l'esclavage.

Cette popularité ne s'est pas construite en un jour. C'est le résultat de la lutte de militants qui n'ont pas ménagé leur peine pour que toutes les composantes de la culture réunionnaise soient reconnues. Le Parti communiste réunionnais a joué un grand rôle dans cette bataille.

Le Nouvel An Tamoul est un apport des Indiens qui sont venus travailler à La Réunion. Au 19^e siècle, notre île connaissait le développement de l'industrie sucrière. Les propriétaires des plantations avaient besoin de main d'oeuvre, ils ont fait venir du Sud de l'Inde notamment des dizaines de milliers de travailleurs. L'arrivée de plusieurs dizaines de milliers d'immigrants indiens en quelques années a changé La Réunion. L'esclavage venait d'être aboli et les nouveaux arrivants avaient la possibilité de pratiquer leur religion. Mais cela n'a pas empêché le système colonial français alors en place à La Réunion de mettre en oeuvre une politique d'assimilation. Comme les anciens esclaves, ces travailleurs ont fini par oublier leur langue maternelle. Ils ont aussi été fortement encouragés à adopter la religion

catholique.

Leurs cérémonies étaient déconsidérées par la classe dominante. Il a fallu que des militants se battent pour que les apports culturels des Réunionnais d'origine indienne puissent avoir leur place dans la société réunionnaise. Ce fut le cas pour les pratiques venues du Sud de l'Inde. Pendant de nombreuses années, Témoignages était le seul journal qui annonçait la tenue de cérémonies et célébrations. Il a fallu des décennies de luttes menées en particulier par les communistes pour que toute cette richesse puisse avoir le droit d'apparaître au grand jour.

Aujourd'hui, plus aucun responsable politique à La Réunion n'oserait prendre position contre des manifestations telles que le Nouvel An Tamoul. Bien au contraire, les communes mettent aujourd'hui en valeur cet apport de la culture réunionnaise.

C'est une grande victoire pour les communistes.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Un département plonge dans la crise

Alerte à l'explosion sociale à Mayotte

Mayotte plonge dans une profonde crise au bout de deux semaines de grève générale. Directement interpellé depuis deux semaines, le gouvernement n'a aucune solution pour appliquer l'égalité réelle voulue par les syndicats et les élus. Sa seule mesure concrète est l'envoi de renforts de police. Un responsable syndical a été placé en garde à vue dans la nuit de mardi à mercredi, une décision qui montre à quoi peut servir l'application de l'état d'urgence.

La grève générale continue à Mayotte. Cela fait deux semaines que l'Intersyndicale a appelé à cesser le travail pour obtenir l'égalité réelle. Les grévistes revendiquent l'égalité des prestations sociales, l'application du Code du Travail, de meilleures retraites ainsi que la hausse de la sur-rémunération. La grève est soutenue par les élus de Mayotte, toutes tendances politiques confondues. L'objectif est d'obtenir au bout de 5 ans de départementalisation ce qui a été refusé aux Réunionnais pendant 50 ans : l'application de l'égalité.

Toujours pas de discussions

Les actions sont principalement des barrages sur les routes. L'État a pour le moment refusé de discuter. Ce blocage fait durer le conflit ce qui crée d'importants troubles à l'ordre public. La situation sociale à Mayotte est explosive, du fait d'un chômage de masse. Les jeunes sont laissés sans perspective. Dans plusieurs villes se sont déroulées des scènes d'émeutes. Ces graves faits ont amené la presse parisienne à s'intéresser à Mayotte.

En France, la ministre des Outremer a fait une première déclaration lundi. Le gouvernement ferme la porte à la satisfaction immédiate des revendications, indiquant notamment en substance que le Code du Travail ne peut pas s'appliquer du jour au lendemain dans ce département. La ministre a annoncé la tenue de discussions en fin de se-

maine entre syndicats et représentants de l'État. Par ailleurs, un voyage de George Pau-Langevin dans la région est annoncé la semaine prochaine. S'il se confirme, il est clair que des moyens seront mis en œuvre pour faire cesser les émeutes et les barrages d'ici sa visite.

Syndicaliste interpellé à 3 heures du matin

La seule mesure concrète est l'arrivée prévue de renforts de police. Des policiers appellent au secours, et qui ont décidé d'interpeller le ministre de l'Intérieur. « On en peut plus. Nous sommes épuisés. Il nous manque du monde. Nos véhicules sont cassés. Nous sommes engagés sur 2 fronts : les émeutes et le mouvement social. Ce qui se passe en ce moment est très très grave. », a dit Oili Attoumani Ridjali, secrétaire de UNSA-Police Mayotte, à Kwezi.

Ce manque de moyens n'empêche pas à la répression de s'exercer. Un syndicaliste a été placé en garde à vue hier à trois heures du matin et n'a été libéré qu'en fin de matinée. Cette décision montre à quoi peut servir l'état d'urgence, elle n'est pas de nature à ramener la sérénité.

Vive inquiétude du Grand Qadi

La blocage de la situation suscite de grandes inquiétudes des Mahorais. C'est notamment le cas d'El Ma-

mouni, Grand Qadi de Mayotte. Il a diffusé un communiqué dans lequel il précise que : « Cela fait plus de trois ans depuis que les qadis tirent la sonnette d'alarme quant à la recrudescence du phénomène des violences et de la délinquance juvénile dans le 101e département. La dernière fois date de quelques semaines seulement quand ils ont, en partenariat avec le COSEM, organisé la journée d'alerte à l'explosion sociale au cours de laquelle les analyses profondes sans retenue ont été développées par les intervenants ainsi que par le public. Et des nombreuses solutions pratiques immédiatement mobilisables ont été proposées aux côtés de celles que les qadis ont auparavant présentées aux autorités de l'Etat comme celles du département. »

M.M.

C'en est trope !

Le frangin d'Eddy Bellegueule

Eddy Bellegueule avait raison, il faut sans cesse s'excuser d'être soi, montrer constamment son regret à avoir eu à coller un tant soit peu à ce que l'on est. Dans la vie comme au boulot, ne penser ni faire différemment. Le moule en tant que mode d'idéalité, la dissimulation comme mode de fonctionnement. L'expérience montre que les gens ne changent pas, ils n'en ont pas la force ni la volonté, il n'y a que le moule qui change.

L'intérêt par exemple que trouve le gouvernement à prôner la laïcité vient du fait que la laïcité, n'est-ce pas cela : la tentative plus que vaine de remplacer Dieu par le règlement ?...

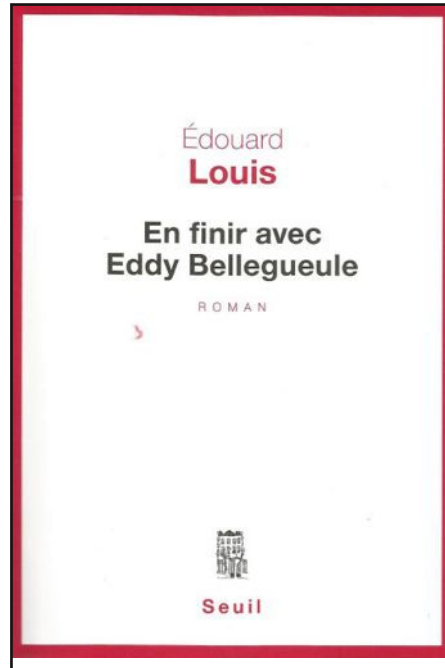
Partout cultivée comme une plante rare, la relation pyramidale érigée montre combien elle consiste à s'appuyer les uns sur les autres - les uns plus que les autres, d'ailleurs (« Réfléchissez deux minutes : si on renversait la pyramide, tout se caserait la gueule ! »), en déployant une énergie - qu'on pourrait qualifier d'abyssale - à résister à toute tentative de déplacer un tant soit peu les rouages du modèle. Le supérieur hiérarchique ne vous reproche-t-il pas : « Ah, non, vous n'allez pas m'expliquer ce que vous faites ! Et puis quoi encore ? Ne me prenez pas pour un élève ! Je déteste ça, vous m'entendez ! » Ils avaient peur de leurs idées, alors ils les imposaient...

Se taire, c'est en effet ce qu'on a appris en premier, c'est ce qu'on sait faire de mieux... La famille et l'école nous l'ont tellement inculqué que l'écrit est devenu en quelque sorte notre seule langue possible, le seul espace libre à parcourir.

Êtes-vous absent un samedi matin ? Deux jours de salaire en moins. Deux jours ? Ben oui, le dimanche avec : le règlement, toujours, le règlement, - dans les deux sens du terme.

La première leçon d'Eddy est celle-ci, celle qui concerne la différence, toutes les différences. Mais qu'est-ce qu'il a ramassé pour faire admettre SA différence ! Car la surprise de soi, l'ambiguïté entretenue, ce moment où l'esprit est en retard sur le corps, toutes ces étapes de la découverte difficile, honteuse de l'homosexualité ont été rapportées et décortiquées par l'auteur. Pierre

Gripari dans « Pierrot la lune » n'écrivait pas autre chose : « L'homosexualité n'est pas un vice. Un vice, c'est quelque chose d'acquis.



Pour en finir avec Eddy Bellegueule d'Édouard Louis, éditions du Seuil.

Mais moi, je n'ai jamais appris à être homosexuel !... Quoiqu'on en dise, l'homosexualité n'est pas contre nature : je n'ai jamais eu besoin de me forcer pour aimer les hommes. »

Et de rapporter une chanson fredonnée dans son dos dans les couloirs du collège (sur un air connu) :

« Il bourre, il bourre, le pédé
Le pédé du bois-madame... »

« Pédé » nous rapporte récemment un jugement du conseil des Prud'hommes prononcé dans l'enceinte d'un salon de coiffure n'est pas une insulte, en revanche « hétéro », si !

N'a-t-on jamais pensé aux frères du « pédé » ? Ceux auxquels les parents ont dit : « Il y a deux garçons qui traitent ton petit frère de pédé au collège, tu es le plus grand, tu a ranges ça. » Seulement ils ne lui avaient pas dit comment. Il le devinait à leur inflexion de voix, à l'intensité de leur regard : les prendre au collet, leur balancer d'arrêter de faire ch... son petit frère, sinon... Sinon quoi ?

Le petit frère lui désigna de loin ses deux agresseurs, l'un était aussi grand que lui. Alors, il s'élança, peu assuré dans son devoir familial, les rejoignit, et quand il fut à leur hau-

teur, dans le couloir du bâtiment F, d'un coup d'épaulé il bouscula le plus grand, pour aussitôt, d'une façon machinale, s'excuser, et se fondre dans la masse, en garçon timide qu'il était. Les mots lui étaient restés dans la gorge : « Attention, mon frère, il est pas pédé ! Vous le redites, je vous pète la gueule ! »

Ce jour-là, il découvrit une chose qui le laissa sonné : c'était un lâche. Un lâche et un menteur puisque le soir, il dût rendre des comptes, il déclara à sa mère qu'il avait fait son devoir, pas trop rassuré de ce que son petit frère avait bien pu voir.

Quelques années plus tard, le frangin faisait son coming-out, proclamant son homosexualité. Question de balance lexicale, il ne fallait pas dire pédé, mais homosexuel.

Le grand frère songea un instant à cette matinée où il n'avait pas pu pêter la gueule aux deux garçons, et où il s'était enfui... en s'excusant. Il se prit à rêver à les prendre au collet pour leur dire : « Eh, bande de bouseux, faut pas dire pédé, mais homo. Vous osez redire pédé devant mon frangin, je vous fracasse la gueule ! » Il en riait presque.

La sexualité, c'était ça le problème - et son rapport avec l'identité ; le verbe être devenait spécieux. Les frères des « pédés » se retrouvent être ceux qui ont le plus souvent une sexualité blanche. « On a la sensibilité de sa connaissance », écrit le peintre de la Joconde. Il s'agit peut-être de la façon la meilleure qu'ils ont trouvée pour affronter leur histoire familiale : cette mise à distance prolongée...

Un conte symboliste complète la lecture du roman d'Édouard Louis, un conte du maître Nasreddin :

« Nasreddin Hodja se promenait un jour avec un de ses amis lorsque celui-ci se baissa pour ramasser un miroir perdu par quelque passant.

-Tiens, dit l'ami de Nasreddin en regardant le miroir, il me semble que je connais cet homme.

Nasreddin lui prit le miroir des mains, regarda à son tour et dit :

-Évidemment, tu le connais ! C'est moi ! »

De semblable façon, Eddy Bellegueule est une part de toi, insoupçonnable lecteur.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Baz pa d'si bann doktèr lo sikré !

Mwin la tandi dir é i romont lwinn minm dann tan lontan, dann zané swasant, kan in moun navé in maladi grav, in maladi pésonn té i trouv pi lo bout é bin gramoun té i di "Minm doktèr kaling va pa nyabou guéri a ou". Doktèr kaling té in doktèr té arèt sin d'ni, li lavé in bon répitasyon, son répitasyon té i dépass minm sin-d'ni, li té rokoni konm lo méyèr, sé pou sa té i di, si doktèr kaling la pa nyabou, prépar a ou pou kass la mok.

Sanm pou mwin léta nout péi zordi i rosanm sad in kor malad préké paré pou kass la mok si ni port pa tansyon. Lo batiman lé an fièv dopi in sominn préské pou gingn inn ti ginn goumantasyon, i di kouran i pass pi rant travayèr èk patron, inn i koz pi èk lot. I prètan dir tanto bann dokèr i rant dann ron. Sominn dénié bann moun la bank, apréla bann zazan konsèy zénéral, bann zèn, féramézir boubou i sort ot an ba.

La, ni wa problinm nout péi lé konpliké pou vréman, lo sistinm i réponn pi, konm la bon o, mi wa pi kèl doktèr va nyabou trouv in solisyon. la fot kisa ? Drwat konm gosh ziska lèr i rafistol lo nafèr, i mèt aryink koplas d'si la zanm doboi, san tynbo kont nout dogré d'kor. Pwatan an dénié doktèr i mank pa la Rényon, sétaki i rovandik lo dwa sov a nou, mé tansyon tro mèt nout konfians dan la min banna, souvan-dé-fwa i rosort doktèr lo sikré !

Justin

« Afèr trakasé kan la mèr lé bèl ? » - In kozman po la rout

Kozman-la i fé pans amoin lo tan moin téi sava Sin-lé in pé souvan. L'èr-la, moin téi koné in bonpé péshèr kanot é dé-foi moin téi romark zot i avèy la mèr mé zot i sort pa. L'èr-la mi domann pou kosa kanot i sort pa é banna té i di : rogard la point shato, rogard la point-o-sèl, kan ni oi nana l'ékime i bouyone dsi kap, ni sort pa pars tangaj la pa loin. Donk la mèr i pé z'ète bèl mé pa pou lontan. Bin nout kozman alor ? Nout kozman sé pou dir la pa bézoin trakasé kan l'èr d'traka la pankor arivé. Kan i fo i fo, mé ka kontrèr non. Trakas pa pou sak i pé ariv domin, sansa apré-domin, sansa k'i ariv ar pa zamé. In bon filozofi pou moïn, dan la vi.